



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpénaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpénaf@seine-et-marne.gouv.fr)  
[guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 1er juin 2018

Monsieur,

Par courrier réceptionné le 4 mai 2018, vous avez, sur la suggestion de la mission Régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) dans le cadre de votre demande d'autorisation unique pour l'exploitation d'un parc éolien composé de 4 éoliennes, sur la commune de la Croix-en-Brie.

La commission s'est réunie le jeudi 31 mai 2018 pour examiner ce projet.

Vous avez présenté le projet, et après échanges avec les membres de la commission, vous avez pu répondre aux points soulevés et apporter des éclairages sur la justification du projet.

**La commission a pris bonne note de l'effort fait pour minimiser l'impact du projet sur les parcelles agricoles concernées par les 4 éoliennes, puisque ces dernières sont proposées au plus près de la route départementale.**

**Par contre, elle estime que la mesure d'accompagnement, qui consiste en la mise en jachère de 2,3 ha pendant 10 ans, ne se justifie pas. En effet, elle ne relève pas d'une mesure de compensation au sens du Code de l'Environnement, elle interroge sur sa proximité avec le site, et impacte à nouveau une parcelle cultivée.**

**A ce titre, la commission rend un avis défavorable sur ce projet.**

**S'il était revu, notamment en ce qui concerne cette mesure d'accompagnement, le projet pourra alors être ré-examiné en CDPENAF, le cas échéant.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le directeur adjoint**

**Jean-Pascal BEZY**

Monsieur Paul DUVERNOY  
NORDEX France SAS  
194, avenue du Président Wilson  
93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS